

Image not found or type unknown



Delai de garde d'affaire personnel

Par **peauger**, le **22/01/2008** à **17:53**

bonjour, rnje voudrai savoir combien de temp je dois garder ses affaire personnel, car l'ayant averti par recommander ,j'ai pas eu de réponse et les gendarme sont incapable de me donner la réponse.rnje dois quitter ma région et voudrai me débarasser de ses affaires,en ai-je le droit ou alors combien de temp je dois garder ses affaires personel + une voiture qui est stationner devant mon appartement et surement non assuré.rnque faire?rnje vous remercie de me donner un conseilrnsalutationsrnMme peauger